

LE PLUS PETIT DÉNOMINATEUR COMMUN

Messieurs les commissaires,

Devant la Commission de consultation sur les accommodements raisonnables, de nombreux éléments reflètent des enjeux pour notre société. Il me semble percevoir un plus petit dénominateur commun à ce débat collectif.

Nous avons endossé la Charte des droits de l'homme, puis les chartes de droits et responsabilités canadienne et québécoise. Celles-ci promulgent l'égalité de droits entre hommes et femmes. L'impact de ces chartes ont favorisé l'éducation et l'amélioration des conditions sanitaires et économiques des filles et des femmes d'où leur autonomie et le respect envers elles. Et tranquillement vient l'accès à des postes d'autorité.

Par ailleurs, remarquons que dans toutes les institutions religieuses y compris les chrétiennes, cette égalité n'existe pas. Les hommes ont davantage de droits que les femmes. Par exemple dans l'église catholique, les hommes ont accès à la prêtrise, les femmes non.

Je me demande si les tiraillements exposés devant la commission ne proviennent pas de ces différences de culture. Dans une société laïque de droits, cette égalité existe d'emblée et tend à être appliquée; dans une société dominée par la religion, il existe deux poids, deux mesures, pour les hommes et les femmes. Ce qu'on appelle *les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles*, ne sont-elles pas qu'une tolérance de symboles religieux qui distinguent les femmes et limitent leurs droits (voile, burka=soumission) ou des privilèges octroyés aux hommes (mitre, kirpan à l'école=pouvoir) ? N'est-ce pas là le fond des questions à analyser ?

D'autres conditions de notre milieu prévalent : à l'école la casquette est défendue; pourquoi les autres couvre-chefs seraient-ils tolérés; les armes blanches sont exclues, pourquoi certains peuvent-ils en porter ?

En 1950 j'avais 8 ans, c'était l'Année Sainte dans toute la chrétienté catholique. Mon père féministe avant l'heure, me disait : *Tu vas voir en l'an 2000 débutera le siècle des femmes; alors il faut que tu étudies pour être prête !*

Je souhaite donc que toutes les femmes de la Terre profitent des avancées d'une société laïque de droits; je demande que la commission tranche cette question en favorisant la continuation de l'évolution de l'humanité déjà en marche en Occident et au Québec. Et non à un recul pour les filles et les femmes.

Pourquoi alors ne pas prévenir les ambassades canadiennes des pays d'origine des futurs immigrants qu'au Québec, la Charte des droits et libertés s'applique et implique l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les institutions : écoles, universités, hôpitaux, bureaux de votation et que dans ces lieux la burka, le voile, le kirpan, le turban ne sont pas acceptés. Les classes, les piscines et salles d'exercice sont mixtes et dans les écoles, les collèges et universités les filles sont assises à côté des garçons. C'est mieux ainsi et cela doit le rester.

Claire Leduc
Saint-Basile-le-Grand
15 septembre 2007